

## Le Mot du Maire

# Bulletin municipal d'Asnois

Février 2017 \* Bulletin N° 22

Depuis plusieurs numéros de ce bulletin municipal, nous vous avons tenu au courant des possibilités d'évolution des structures communautaires au niveau national puis des projets de regroupement concernant en particulier notre communauté de communes. C'est maintenant chose faite. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes de Tannay « La Fleur du Nivernais », à laquelle nous appartenions depuis sa création en 1996, a cessé d'exister. Nous sommes dorénavant regroupés avec les anciennes communautés de communes de Brinon sur Beuvron et de Corbigny. Il y a toujours un peu de nostalgie à voir disparaître quelque chose. Cependant, en regardant ces 20 années passées au sein de la « Fleur du Nivernais », je me rends compte avant tout du chemin parcouru et du travail accompli. Chemin parcouru dans la manière de travailler : il nous a fallu apprendre à travailler en équipe avec 20 communes, à mutualiser nos moyens, à faire confiance, à faire vivre un esprit communautaire. C'était une gageure que les différents maires et délégués communautaires ont su relever. Que de travaux accomplis que ce soit dans la voirie, l'assainissement, le patrimoine ou bien les ordures ménagères ! Pour la commune d'Asnois, le rôle de la communauté de communes a été très important. Nous n'aurions pas pu accomplir tous les chantiers réalisés au cours de ces 20 années : l'assainissement de la commune (0 € au budget municipal), la restauration de l'église St Loup, la restauration de la toiture de la mairie, la restauration du lavoir, du monument aux morts, l'ensemble des voies communales refaites à ce jour et 3 voies intercommunales. Tout ceci a été mené dans un climat de travail serein et surtout dans un cadre budgétaire contraint (aucune augmentation de la fiscalité intracommunautaire).

Aujourd'hui, il s'agit bien d'une nouvelle aventure, d'un nouveau défi à relever. 58 communes sont réunies, regroupant 10 000 habitants représentés par 77 conseillers communautaires. Elu au sein du bureau de cette nouvelle grande communauté de communes, je tâcherai de mettre tout en œuvre pour aider à la réussite de cette nouvelle entité.

En me replongeant dans l'histoire de notre commune, j'aime à penser à nos aïeux qui ont eu, eux aussi, à surmonter des bouleversements importants : la Révolution française qui a créé les communes et avec elles les conseils municipaux, les différentes lois municipales qui, petit à petit, ont donné aux nouvelles structures administratives communales de plus en plus d'autonomie. A chaque fois, il a fallu innover, trouver de nouvelles façons de gérer.

J'espère que cette nouvelle structure permettra à nos territoires ruraux de continuer d'exister.

**Christophe Deniaux**

Contact : ✉ 5 rue du Château – 58190 ASNOIS  
☎ 03 86 24 28 33  
@ [communesnois@wanadoo.fr](mailto:communesnois@wanadoo.fr)

Horaires : le lundi, de 9 h 00 à 12 h 00  
le vendredi, de 18 h 00 à 19 h 30

## Bilan des travaux 2016

# Commune & Territoire

- ✚ Lors de cet exercice budgétaire, nous avons à nouveau amélioré le **réseau communal**. La rue Tournante et la rue des Bons Enfants ont pu être refaites en totalité. Le début des rues de l'église et de la rue des Crys ont été également repris. La rue de St Loup qui a connu des travaux de réfection du réseau d'eau potable a vu son revêtement refait dans son ensemble grâce à la participation de l'entreprise qui a entrepris les travaux et aux riverains qui ont souhaité participer exceptionnellement à son financement. Tous ces travaux représentent un coût de 15 139 € TTC pour une part communale de 4 537,75 € (30%). Grâce à ces travaux, le réseau routier communal est au  $\frac{3}{4}$  restauré. La rue dite de la Corbotte a également été refaite dans sa totalité dans le cadre de la compétence voirie de la Communauté de communes de Tannay.
- ✚ Nous avons commencé à faire restaurer les anciennes **reliures de l'état civil**. Outre le caractère obligatoire (l'officier d'état civil doit veiller à la bonne tenue et à leur conservation), ces vieux registres représentent une partie de l'histoire de la commune. Nous avons donc fait restaurer 7 registres pour un montant de 4 110€ et une part communale de 1 711 € (40%).
- ✚ Le **monument aux morts** a été restauré et ses abords aménagés. Le coût des travaux s'élève à 12 155 € avec une participation communale de 2 672 € (grâce aux subventions de l'Etat, du sénateur Gorce, de la communauté de communes et de la Camosine).
- ✚ Nous avons pour projet d'aménager le **nouveau cimetière**. Faute de financement suffisant, nous avons préféré reporter ces travaux. Nous avons redéposé pour 2017 la demande de subvention.

## Les vœux du Conseil municipal aux Asnoisiens



Le samedi 7 janvier, cérémonie emblématique s'il en est, les vœux du Maire et de son équipe ont réuni cette année encore une assistance nombreuse et fidèle.

Elle a été l'occasion pour le Maire de faire le bilan de l'année écoulée. Les différents dossiers et travaux ont été passés en revue : voirie, anciens registres, monument aux morts ... (voir ci-dessus).

Ce moment a également permis de mettre à l'honneur les habitants d'Asnois qui fleurissent joliment notre commune chaque été ; il a été aussi l'occasion de remercier le personnel communal pour son travail.

*Et ... date oblige, le verre de l'amitié et la galette des rois ont clôturé cette matinée -*

## Passage au zéro phytosanitaire

La loi du 22 juillet 2015 interdit aux collectivités d'utiliser à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 des produits phytosanitaires pour le désherbage (avec une dérogation pour les cimetières). En conséquence, il faut que nous changions à la fois nos pratiques et notre perception de l'environnement. C'est ainsi que le conseil a réfléchi pour trouver des pratiques alternatives (utilisation de matériel spécifique par exemple). De l'herbe dans un caniveau, ce n'est pas sale. Il faut que nous nous acceptions à nouveau la présence de l'herbe dans nos zones urbanisées. Cela change nos habitudes mais regardons autour de nous dans les communes qui ont déjà franchi le pas.



## L'inauguration de la restauration du monument aux Morts

### en présence du Sénateur Gaëtan GORCE



L'armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin à la Grande Guerre a été commémoré à Asnois cette année avec un éclat particulier.

En effet, la municipalité avait mis à profit cette cérémonie pour inaugurer les travaux de restauration et d'aménagement du Monument aux Morts.

Pour cette occasion, nous avons eu l'honneur de recevoir le Sénateur, Gaëtan Gorce, ainsi que des représentants de la Gendarmerie, des Pompiers de Tannay et des Porte-Drapeaux des Anciens Combattants & Prisonniers de Guerre, dont Guy Jalquin, qui ont accompagné notre défilé.

Après le défilé, élus et Asnoisiens se sont retrouvés à la Mairie où dans son allocution, **Christophe Deniaux** nous a rappelé l'histoire du monument aux Morts d'Asnois (cf. rubrique « *Si Asnois m'était conté* »). Il a mis l'accent sur le *Devoir de Connaissance* que nous avons pour dire l'importance pour notre société de « s'appuyer sur les valeurs qui ont fondé notre République et qui doivent sous-tendre aujourd'hui nos actes de citoyens : **les valeurs de Liberté, Egalité & Fraternité.**

Ce monument, symbole de ces valeurs « qui ont mû nos aïeux quand il leur a fallu répondre à l'ordre de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914 et qui porte les noms des 13 enfants d'Asnois morts pour la France, se devait d'être restauré, sauvegardé, non seulement par souci de la conservation du patrimoine mais pour que nous n'oublions jamais les valeurs de notre pays.

#### En quoi ont consisté ces travaux ?

- ✚ La pierre a été nettoyée par micro-gommage, puis recouverte de 2 couches de protection pour retarder la prolifération des mousses.
- ✚ Les inscriptions ont été repeintes.
- ✚ Le sablage de la grille qui entoure le monument a été réalisé permettant ainsi de retrouver la finesse de l'ouvrage ; elles ont été repeintes et repositionnées, ainsi que les obus dans le respect de leur état d'origine.
- ✚ L'espace de commémoration a été aménagé : un béton désactivé a été coulé tout autour et une bordure a été créée permettant de le délimiter.

#### Pour quel coût ?

L'ensemble des travaux s'est élevé à 12 155 € avec une participation communale de 2 672 €, le reste ayant été couvert par des subventions (voir rubrique « *Travaux* ») dont une subvention exceptionnelle octroyée sur la réserve parlementaire par Gaëtan Gorce que nous remercions.

***Il convient de sauvegarder nos monuments et surtout le message qu'ils délivrent : pour qu'ils continuent d'être ces « sentinelles » de pierre dont il ne faut pas oublier ce qu'elles nous disent.***

**Gaëtan Gorce** prend la parole à son tour : il félicite le Maire pour son travail de recherche historique et la Commune pour la rénovation du Monument aux Morts « C'est un excellent exercice de mémoire » ; il rappelle l'ampleur inégalée des conflits de la Grande Guerre qui, il y a un siècle ont conduit à plus d'un million de morts, 450 000 invalides et 3 millions de blessés ... « mais nos aînés ont montré leur force : malgré les épreuves ils ont su trouver le ressort, l'énergie, ils ont su encourager les solidarités : à travers la construction de l'Europe par exemple ... nous sommes tous français avec nos différences : différences de religions, d'opinions, d'habitations, de points de vue mais nous sommes plus que des français, nous sommes des citoyens français ; la France, c'est la République et la République porte ses valeurs. Malgré ses moments difficiles, malgré ses doutes, la nation française a continué d'exister et ceux qui vivaient avant nous ont

montré qu'ils étaient capables de pousser encore un peu plus loin ce qu'était la nation française, de construire, de donner une perspective à leurs enfants pour que la France soit celle d'aujourd'hui avec certes ses difficultés, ses soucis, ses divisions mais une des plus grandes puissances au monde au plan économique, social, militaire mais surtout au plan des valeurs : c'est tout cela que nous rappelle une commémoration comme celle-ci, ici à Asnois, aussi petite soit notre commune, aussi petit soit notre département, nous représentons une petite parcelle de cette histoire et à travers cette parcelle, nous pouvons faire vivre quelque chose de bien plus puissant dont nous avons besoin, comme nous avons besoin de notre famille, de nos amis, de nous serrer les coudes, nous avons besoin d'une nation qui nous aide, qui nous soutient et qui nous donne envie d'avancer car c'est notre avenir que nous construisons ».

*... Et bien sûr, cette belle célébration s'est poursuivie autour du verre de l'amitié qui a permis aux habitants et aux élus présents de poursuivre ces échanges fort intéressants et constructifs.*

## Le député Christian Paul à la rencontre de l'équipe municipale

*Monsieur Christian Paul, Député de la Nièvre, a souhaité -pour la 3<sup>e</sup> reprise en quelques années- une rencontre de travail avec l'équipe municipale, afin de connaître au plus près les préoccupations de nos petites communes rurales.*

Cette réunion s'est tenue le 1<sup>er</sup> décembre dernier ; elle a été l'occasion pour le Maire, Christophe Deniaux, de présenter Asnois & l'équipe du Conseil, précisant son investissement efficace dans les travaux de la commune ; il a énuméré également les atouts de notre village mais a évoqué aussi ses inquiétudes pour l'avenir dans le contexte actuel de transformation en profondeur de l'organisation territoriale.

C'est ainsi qu'il a rappelé qu'Asnois, avec une population de 159 habitants, compte 54 % de résidences principales et une quinzaine d'enfants d'âge scolaire.

Son activité : un commerce, 2 agriculteurs, 2 vignerons professionnels ...

Ses atouts touristiques non négligeables : le canal du Nivernais, l'Yonne, le chemin de Saint Jacques de Compostelle, la proximité de Vézelay ... attirent chaque année un nombre significatif de visiteurs comme l'atteste le gîte Le Sarmentol qui connaît une belle fréquentation. L'animation du village, assurée par un comité des fêtes actif à travers 3 rendez-vous annuels, sans omettre les fêtes de Saint Vincent, les feux de la Saint Jean et la rencontre festive annuelle de la Saint Loup qui accueillent chaque année plusieurs centaines de participants.

Nos inquiétudes : A travers les récentes réformes territoriales : agrandissement des cantons, réunion des régions et maintenant regroupement des communautés de communes, l'échelon local risque de disparaître totalement ; nous avons déjà le sentiment que les problèmes que nous rencontrons ne sont pas connus de l'Etat et qu'il reste sourd aux remarques des élus. La désertification des zones rurales ainsi semble s'accélérer (fermeture de la Trésorerie à Tannay au 1<sup>er</sup> janvier ...) et la représentation à

Et pour conclure : « **Nous avons besoin de nos élus pour que soit entendue la voix du rural** ».

La réponse de Christian Paul a été claire : « Ma vision du monde rural est parfaitement en phase avec ce qui vient d'être dit ». Il assure se battre depuis des années pour ce qu'il estime être les 3 secteurs prioritaires : la santé, les réseaux numériques et le scolaire. Pour la santé, des solutions sont actuellement à l'étude, comme obliger les nouveaux médecins à assurer quelques années en zone rurale et installer des

*... Et comme il se doit à Asnois, cette rencontre s'est conclue autour d'un verre d'un vin local & de quelques douceurs concoctées par les conseillers.*



l'échelon local diminuer de plus en plus : les mairies se voient enlever de nombreuses prérogatives (gestion des demandes de carte d'identité par exemple ...). « On éloigne de l'électeur l'échelon qui le représente : c'est un vrai risque pour la démocratie » ... Depuis la Révolution et l'instauration de la République « L'Etat était partout représenté à travers ses écoles, ses gendarmeries, ses mairies, ses perceptions. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? ». Nous sommes inquiets aussi pour nos agriculteurs (cf. la réforme des communes défavorisées) alors que « nous avons besoin d'eux : ils nous offrent une agriculture raisonnée et des produits de qualité et de plus, ils entretiennent les paysages de nos campagnes ». Nous souffrons également de la mauvaise desserte en termes de téléphonie fixe et d'internet.

Nos projets : - *Réfection de la façade ouest et du clocher de l'église* (nombreuses infiltrations qui produisent des soulèvements d'enduit intérieur) : 85 000 € sont à trouver !

- *Création d'un accueil multi-activités au bord du canal.*

maisons médicales. Pour le numérique, un projet est en cours et la fibre se fera peu à peu.

Puis, le député suggère de réaliser des abris le long du canal avec une salle à usages multiples. Un gros travail de communication et de rénovation avec mise en place d'une signalétique est également en cours pour mettre en valeur la viticulture locale. Enfin, il annonce qu'une petite aide pourra être envisagée pour l'église.

## La nouvelle « InterCOMMUNALITÉ »



C'est fait ! La nouvelle intercommunalité « **TANNAY-BRINON-CORBIGNY** » (c'est son nom) est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes de la *Fleur du Nivernais* (2 837 habitants), du *Val du Beuvron* (2 098 habitants) et du *Pays Corbigeois* (4 036 habitants) auxquelles il convient d'ajouter les communes de *Montreuillon* (283 habitants) appartenant à l'ancienne Communauté de Communes du Haut Morvan et *Pouques-Lormes* (163 habitants) issue de l'ancienne Communauté de Communes des Portes du Morvan.

<u>Quelques chiffres :</u>	Nombre d'habitants :	10 208
	Nombre de communes :	58
	Surface :	760.4 km <sup>2</sup>

Il peut être intéressant de lister les 58 communes de cette nouvelle entité :

Fleur du Nivernais : Amazy, Asnois, Dirol, Flez-Cuzy, La Maison Dieu, Lys, Metz le Comte, Moissy-Moulinot, Monceaux le Comte, Neuffontaines, Nuars, Ruages, Saizy, St Aubin des Chaumes, St Didier, St Germain des Bois, Talon, Tannay, Teigny, Vignol -

Val du Beuvron : Asnan, Authiou, Beaulieu, Beuvron, Brinon sur Beuvron, Bussy la Pesle, Challement, Champallement, Champlin, Chazeuil, Chevannes-Changy, Corvol d'Embernard, Grenois, Guipy, Moraches, Neuilly, Saint Réverien, Taconnay, Vitry-Laché -

Pays Corbigeois : Anthien, Cervon, Chaumot, Chitry les Mines, Corbigny, Epiry, Gacogne, Germenay, Héry, La Collancelle, Magny-Lormes, Marigny sur Yonne, Mhère, Mouron sur Yonne, Pazy, Sardy les Epiry, Vauclaux -

Haut Morvan : Montreuillon -

Portes du Morvan : Pouques-Lormes.

Au cours de réunions qui se sont déroulées tout au long du mois de janvier jusqu'à début février, cette nouvelle intercommunalité s'est dotée -conformément à la législation- d'un organe de fonctionnement qui se présente comme suit :

Le siège est situé à Corbigny (ville la plus importante avec 1 584 habitants) à la Maison de Pays - 3 Grande Rue.

77 délégués, représentant chacune de nos Communes, ont élu :

1 Président - 9 vice-présidents qui se répartissent, en commissions, les 10 compétences retenues + 12 membres.

Exécutif		Communauté d'origine	Compétence
Président	<b>Jean-Charles ROCHARD</b>	Corbigny	<i>Ressources humaines</i>
1 <sup>er</sup> Vice Président	<b>Philippe NOLOT</b>	Tannay	<i>Santé - Investissements</i>
Vice Président 2	<b>Jean-Pierre LEROY</b>	Brinon	<i>Communication - Valorisation du Territoire</i>
Vice Président 3	<b>Jean-Marc GRASSET</b>	Tannay	<i>Finances</i>
Vice Président 4	<b>Maryse PELTIER</b>	Corbigny	<i>Economie - Tourisme</i>
Vice Président 5	<b>Christophe DENIAUX</b>	Tannay	<i>Culture - Patrimoine</i>
Vice Président 6	<b>Thierry PAURON</b>	Corbigny	<i>Education -Jeunesse Insertion</i>
Vice Président 7	<b>Christian TOURTEAUCHAUX</b>	Brinon	<i>Voirie</i>
Vice Président 8	<b>Marie-Thérèse THOMAS</b>	Corbigny	<i>Assainissement</i>
Vice Président 9	<b>Pierre LANDURIER</b>	Tannay	<i>Déchets</i>

*Un petit regret cependant : le manque apparent d'imagination et d'audace qui a prévalu au choix du nom de la nouvelle intercommunalité. Cela peut paraître tout à fait secondaire mais au-delà de l'esthétique, le nom signifie quelque chose : ici on assiste à la simple juxtaposition de 3 entités qui gardent leur individualité (ce qui peut paraître rassurant) alors que la raison d'être de cette nouvelle intercommunalité est bien de les fondre l'une dans l'autre pour créer un corps unique avec sa personnalité propre construite à partir des savoir-faire et de l'identité de ses 3 composantes. Mais nous savons que ce n'est qu'une **phase transitoire** et qu'avec le temps et l'expérience du travail ensemble, s'imposeront*

*une dénomination et un logo, qui nous ressembleront véritablement.*

*Maintenant va commencer le vrai travail de fond :  
nous ne manquerons de vous tenir informés  
de l'avancement des projets étudiés dans les différentes commissions  
ainsi que des décisions qui seront prises.*

## Vie de la Commune

### Le carnet d'Asnois

Ils nous ont quittés :

Le 19 août 2016

**Michel COUGNOT**

Inhumé à Villers-Cernay dans les Ardennes où il vivait, sa famille a organisé à l'église d'Asnois le 24 septembre une cérémonie en sa mémoire. Ce moment a permis à ceux d'entre-nous, nombreux, qui l'avaient bien connu et apprécié de se recueillir et de se souvenir.

Le 7 septembre 2016

**Jacques BARRIERE**

Figure de notre village, lui aussi, il était un « citoyen actif » de la vie d'Asnois : membre du Comité des fêtes depuis ses tout débuts, du CCAS, il ne manquait aucun des rendez-vous festifs ou commémoratifs de la commune. Sa présence régulière et attentive aux séances du Conseil municipal nous manquera.

Le 18 décembre 2016

**Claudine DEUTSCH**

Le 7 janvier 2017

**Henri BOURGEOIS**

Autre personnage emblématique de sa génération pour notre commune qu'il a servi durant 30 ans en tant que Conseiller municipal, dont 12 années aux fonctions de premier adjoint ... Asnois perd un de ses fils très attachant.

Le 30 janvier 2017

**Jeannette GOBILLOT**

*Nous présentons à leur famille nos très sincères condoléances –*

*Cette rubrique est particulièrement, douloureusement et tristement chargée ce semestre :  
Avec ces morts, c'est tout un pan d'une époque et de l'histoire d'Asnois qui disparaît -  
Continuons à les faire vivre dans nos cœurs & dans notre mémoire.*

Elle a vu le jour :

Le 6 décembre 2016

**Louise COUDRIN**, fille d'Audrey BOUVIER & de Nicolas COUDRIN

*Toutes nos félicitations aux heureux parents & nos vœux de bonheur et de santé au bébé -*

## Le fleurissement du Village

✚ Gilberte GALLEMARD  
✚ Véronique & Alain GARNIER

✚ Petronela & Joël RODRIGUEZ  
✚ Aurore & Alain VIALATTE ...

... sont les lauréats du concours 2016 organisé par le Groupement Touristique des Vaux d'Yonne pour le fleurissement du village et des particuliers.

Nous les en félicitons d'autant plus chaleureusement que les conditions climatiques cet été n'ont pas été très propices. Nous espérons que Dame Nature l'an prochain sera plus généreuse -en particulier avec nos cultivateurs. Merci de continuer à fleurir et embellir nos maisons et notre village : c'est bon pour le moral !



***Bravo à vous & à l'été prochain !***

## Si Asnois nous était conté



*Il nous paraît tout-à-fait approprié aujourd'hui de vous parler de l'histoire du monument aux Morts :*

C'est sans doute à Asnois que l'on a eu en premier dans la Nièvre, l'idée d'élever un monument. En effet, c'est, dès le 5 juillet 1915, que le conseil municipal prend cette décision. Il faut dire que la commune a déjà perdu à cette date, neuf de ses enfants. Cette délibération ne sera pas suivie d'effet puisqu'il faut attendre le 21 décembre 1919 pour qu'une autre délibération décide d'ériger un monument aux morts.

C'est l'architecte Athanase Martin, agent voyer principal en retraite de Clamecy qui est chargé du projet. Le monument sera entièrement en pierre de la Manse. La hauteur est estimée à 6 m 78 et le poids à 17 500 Kg. Malgré l'avis de la commission départementale chargée de l'examen des projets selon lequel « le monument gagnerait beaucoup à être simplifié » le conseil décide de maintenir le projet et refuse de suivre les recommandations de la commission.

C'est ainsi que le monument d'Asnois se distingue des autres édifices nivernais par sa richesse et par son budget comparé aux moyens des 201 habitants de la commune en 1921. Les travaux sont confiés à l'entrepreneur Louis Desjobert, de Varzy pour la

somme de 7 000 Francs. Le 25 mai 1923, les travaux sont terminés. Cependant, le conseil municipal considère qu'il est indispensable de poser une grille autour du monument aux morts. Un marché est conclu avec Jean Chaumaison, serrurier à Clamecy pour un montant de 1 600 Francs. Le monument peut être inauguré ...

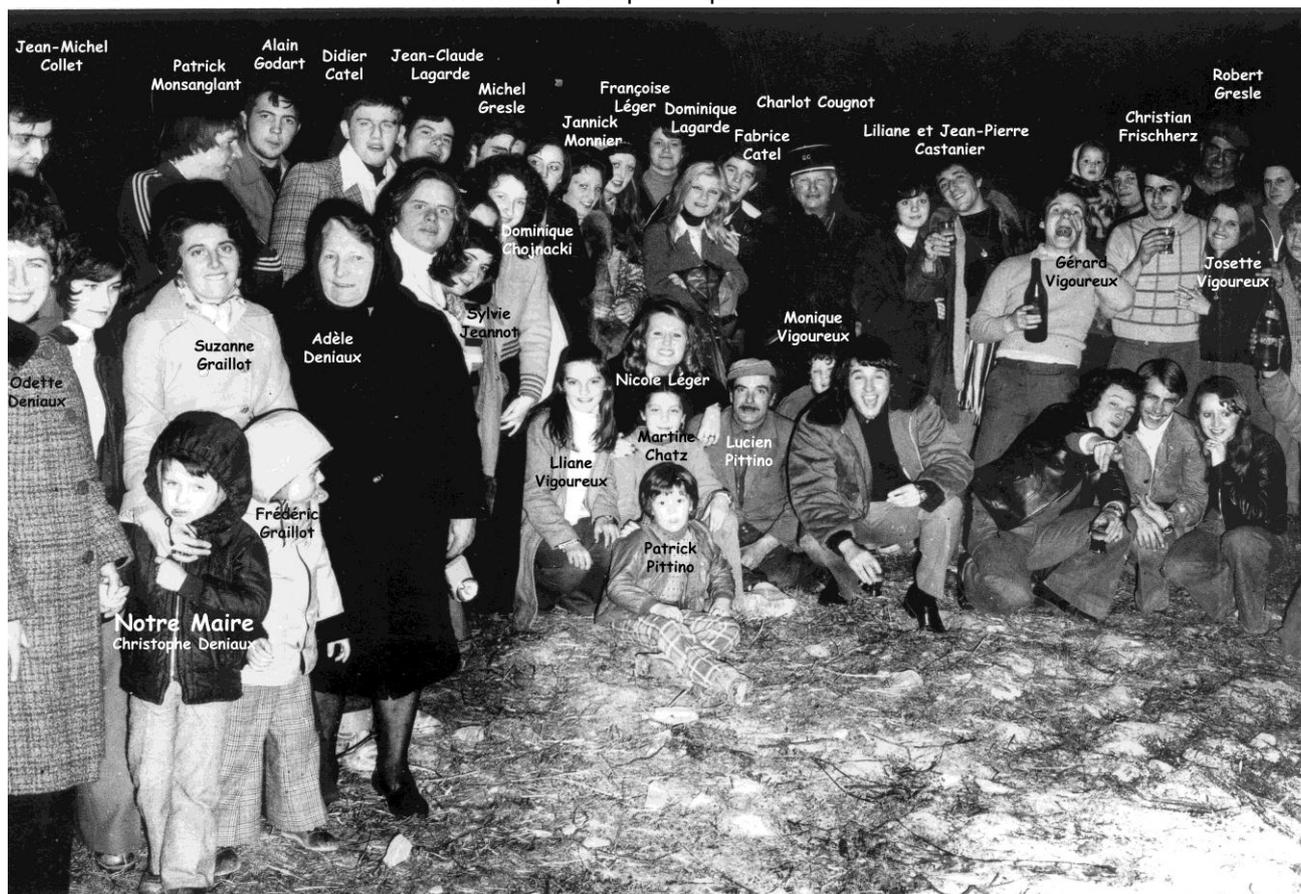
Cette inauguration a lieu le 29 juillet 1923 en présence de nombreuses personnalités. La fanfare de Tannay est présente. Nul doute que l'événement a été fêté comme il se doit. La facture payée au café Léger représente 60 litres de vin blanc pour le rafraîchissement de la fanfare et des invités !

Depuis cette date, le monument est le lieu des différentes célébrations et commémorations. C'est à cet endroit, que Georges Léger sera décoré le 17 septembre 1933 de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur. Le monument comporte plusieurs éléments symboliques : une urne funéraire voilée et l'inscription « à la mémoire » lui donnent un caractère funéraire. C'est également un monument civique et républicain par son épitaphe « *aux enfants d'Asnois morts pour la France* », et par le médaillon frappé du monogramme RF. Il est entouré d'obus provenant des services des armées.



# Asnois ... au bon vieux temps !

Avez-vous trouvé le nom de ces heureux participants qui se réchauffent aux « Brandons » de 1976 ?



Et pour rester dans le thème de ce numéro, voici une photo commémorative de la décoration de Georges Léger de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur le 17 septembre 1933 dans l'espace du monument aux Morts.



Imprimé par nos soins